

Parc naturel régional
des **Monts d'Ardèche**

**HABITER LE
PLATEAU DE VERNOUX**

CAHIER DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES



CAUE
de l'Ardèche

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

ÉDITORIAL



Les paysages exceptionnels des Monts d'Ardèche ont été reconnus au niveau national avec le classement en Parc Naturel Régional le 9 avril 2001. Nous nous sommes engagés ensemble à les préserver et les valoriser.

Lors de l'élaboration du Plan du Parc qui accompagne notre charte constitutive, six "grands paysages" ont été identifiés : plateau de Vernoux, massif du Mézenc-Gerbier, Boutières, Haute Cévenne, Cévenne méridionale et Piémont cévenol.

Depuis nous nous sommes employés à démontrer leurs spécificités, à apprendre leur histoire et décrire leurs fonctionnements. Car on ne construit bien l'avenir qu'en comprenant mieux le passé, sans nostalgie mais avec la ferme conviction que nos paysages sont porteurs de sens, qu'ils nous racontent une histoire, notre histoire.

Ce cahier consacré au plateau de Vernoux est élaboré avec l'appui et les compétences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE).

Il présente un territoire valonné où les forêts alternent avec les prairies et les châtaigneraies. Des villages toujours regroupés dominent ce plateau ondulé. Châteaux, fermes fortifiées, maisons bourgeoises et maisons de village aux façades enduites témoignent d'une histoire riche. Ce patrimoine bâti compose des paysages exceptionnels à préserver et à valoriser.

Ce cahier technique s'adresse à tous ceux qui peuvent avoir un projet de construction ou de rénovation. Il a pour objectif d'aider à découvrir ou redécouvrir ce qui fait le caractère du plateau de Vernoux : un regard éclairé sur son environnement est un premier pas pour réussir son projet.

Des conseils pratiques pour rénover et agrandir son habitation ou réaliser une construction qui intègre son environnement sont ensuite proposés : l'implantation de la maison, son adaptation à la pente, son volume, ses couleurs, sont parmi les éléments les plus importants à étudier. Des recommandations simples sont données pour favoriser les économies d'énergies, utiliser les énergies renouvelables et des matériaux écologiques.

Enfin quelques informations pratiques sont fournies pour accompagner la mise en oeuvre d'un projet : quelles démarches administratives doivent être conduites, qui peut apporter des conseils spécifiques ou des aides?

Je sais que vous saurez trouver dans ce cahier tous les éléments permettant de préserver et valoriser les paysages de notre plateau de Vernoux.

Henri BELLEVILLE
Président du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE PAR MONTS ET PAR VAUX

LE PLATEAU DE VERNOUX Page 2
Une identité paysagère
De fermes en châteaux

UN TERRITOIRE ORGANISÉ Page 4
L'organisation des villages et des bourgs
Un habitat diversifié
Matériaux et patrimoine

RESTAURER SA MAISON

RÉNOVER L'EXISTANT Page 8
La maçonnerie de pierre
La charpente et la couverture
Les enduits
Les façades

AGRANDIR SA MAISON Page 12
Modifier ou créer une ouverture
Les projets d'extension
Améliorer le confort

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

BÂTIR UN PROJET Page 16
Définir ses besoins

IMPLANTER SA MAISON Page 17
S'adapter au terrain
Volumes, couleurs et aménagements extérieurs

HABITER AUJOURD'HUI Page 19
L'architecture contemporaine
Nouvelles démarches

GUIDE PRATIQUE

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE Page 22

À QUI CONFIER SON PROJET? Page 23

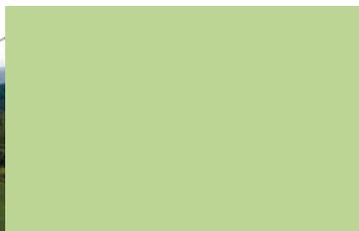
ADRESSES UTILES Page 24

Parler d'habitat sur le plateau de Vernoux demande tout d'abord d'identifier et de comprendre le caractère particulier des paysages.

Son environnement mérite d'être connu : la géologie, le relief, l'organisation du territoire, et naturellement le patrimoine paysager et bâti.

En quelques pages, des clés sont données pour mieux comprendre l'habitat du plateau de Vernoux afin de réussir votre projet de rénovation ou de construction.

UN TERRITOIRE PAR MONTS ET PAR VAUX

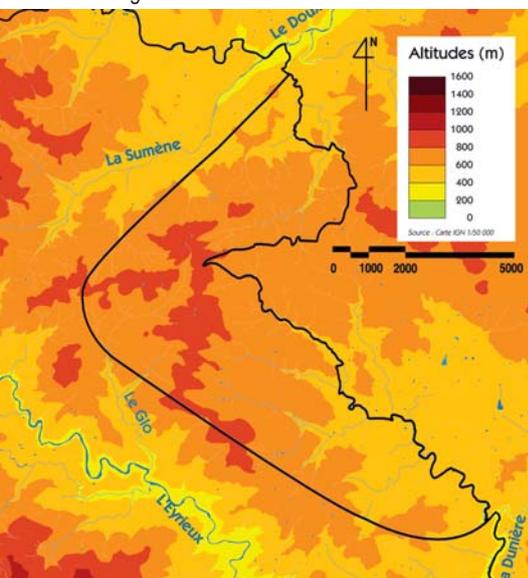
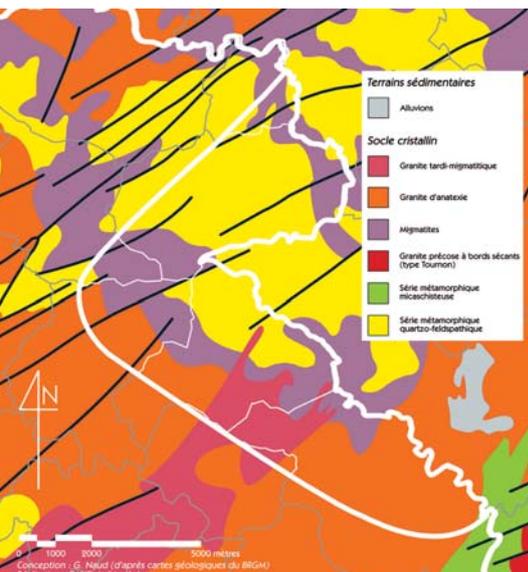


LE PLATEAU DE VERNOUX

UNE IDENTITÉ PAYSAGÈRE



Le plateau de Vernoux, un paysage vallonné.



Topographie

Un plateau ondulé

L'altitude du plateau de Vernoux varie entre 500 et 600 mètres. Les formes vallonnées sont douces. Le plateau s'élève au sud jusqu'à plus de 800 mètres en un rebord abrupt qui domine la vallée de l'Eyrieux. De nombreux ruisseaux s'enfoncent dans des vallons boisés pour alimenter des affluents de l'Eyrieux et du Doux.



Paysage du plateau de Vernoux.

Géologie

Le socle géologique du plateau est formé de granit et de gneiss.

Ces roches ont toujours constitué la matière première des constructions.

Elles participent à l'intégration des bâtiments dans leur environnement.

Simplicité des formes du plateau

Des collines arrondies modèlent le plateau. Les plages de forêts alternent avec les prairies et les vergers de châtaigniers. Les parcelles sont clôturées, parfois bordées d'une ligne souple de frênes, de noisetiers ou de hêtres qui en marquent les limites.

Adaptés au relief, des villages construits en sommet de butte dominant un espace d'équilibre et forment des ensembles très homogènes présentant un front bâti bien défini.

Aujourd'hui comme hier, l'adaptation à la pente est essentielle pour créer son habitat.

Ce qu'il faut retenir UN ÉQUILIBRE FRAGILE

Pour établir un équilibre entre la préservation des caractères du plateau de Vernoux et le développement du territoire, il faut s'adapter à la pente en considérant toutes ses contraintes (difficultés d'accès, ruissellement) et prendre en compte la forme des villages et l'aspect des constructions traditionnelles.



Le paysage organisé du plateau de Vernoux

LE PLATEAU DE VERNOUX

DE FERMES EN CHÂTEAUX

Les fermes

Les fermes sont le plus souvent isolées au milieu de leurs terres et installées sur les pentes bien exposées ou dans des replis protecteurs du terrain.

Ce sont des bâtiments à la volumétrie imposante, constitués fréquemment de trois corps de bâtiments en forme de U. Ce sont en effet souvent des maisons fortifiées.



Saint-Appolinaire-de-Rias, Malavis.

Ce qu'il faut retenir

LES BÂTIMENTS AGRICOLES

Le contexte économique actuel rend nécessaire la construction de bâtiments plus grands, adaptés aux nouvelles pratiques. Souvent construits avec des matériaux standardisés, ils ne facilitent pas la prise en compte du contexte paysager du plateau de Vernoux. L'implantation du bâtiment, sa forme et sa couleur doivent faire l'objet d'une réflexion particulière pour les adapter à un environnement sensible.



À ÉVITER : les terrassements sont trop visibles. Le bâtiment est trop proche de l'habitat ancien existant.



À ÉVITER : les teintes trop rouges du toit et trop claires des murs.



À PRIVILÉGIER : toiture grise et murs sombres se confondant avec la végétation.



Saint-Basile, château de Maisonseule.

Les châteaux et maisons fortes

Le plateau de Vernoux compte un grand nombre de châteaux et de maisons fortes qui témoignent de la richesse de son histoire.

Ces châteaux présentent des architectures très différentes liées à la période de construction ou de réaménagement (depuis le XII^e siècle).



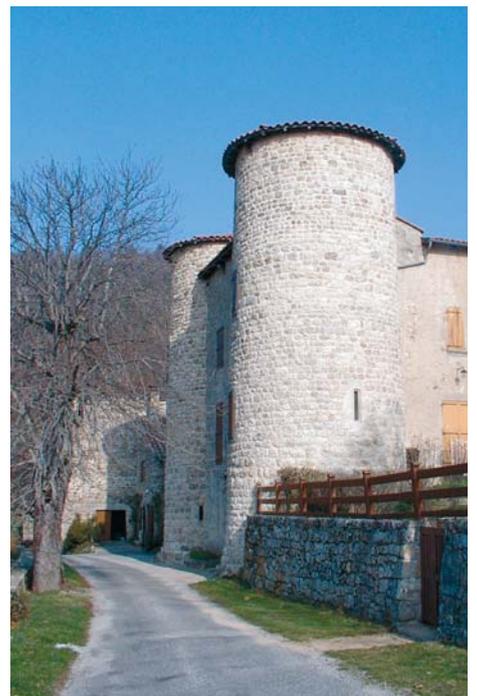
Saint-Basile, le Crouzet.



Vernoux-en-Vivaraire, château de Vausèche.



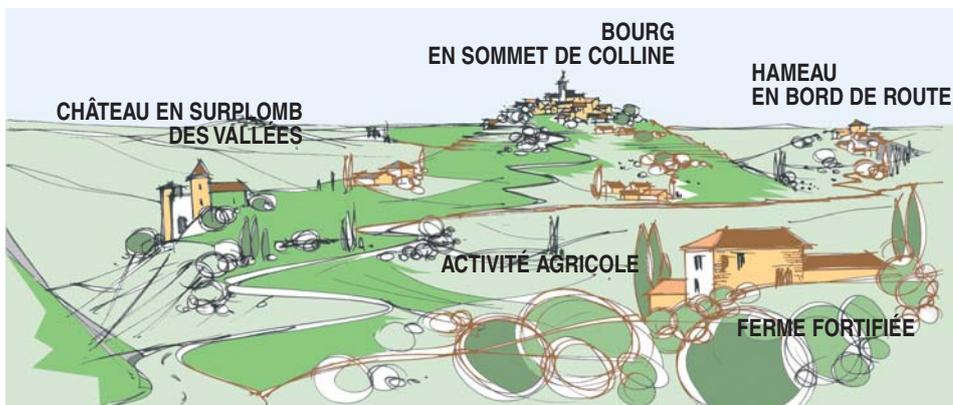
Saint-Jean-Chambre, Font Real.



Silhac, château de Colland.

UN TERRITOIRE ORGANISÉ

L'ORGANISATION DES VILLAGES ET DES BOURGS



Un habitat dispersé

Le plateau de Vernoux est caractérisé par un habitat diffus : de nombreuses fermes isolées dominent les terres cultivées. De nombreux châteaux et maisons fortes témoignent d'une histoire mouvementée. Les hameaux sont implantés sur les pentes douces des collines, cherchant l'exposition au sud et s'appuyant sur les reliefs pour se protéger du vent du nord.



Vestiges d'un château.

Quelques villages se sont développés à proximité du bourg de Vernoux. Bien que de tailles réduites et regroupés, villages et hameaux sont souvent visibles de très loin par leur situation en sommet ou à flanc de colline.

Dans cette situation, l'intégration de nouvelles constructions demande un soin particulier.



Saint-Basile.



Vernoux-en-Vivarais.



Saint-Jean-Chambre.

Ce qu'il faut retenir

ÉVITER LE MITAGE

Le mitage, c'est l'éparpillement des constructions dans la nature.

Ce mode d'urbanisation est consommateur de territoire au détriment de l'activité agricole, de la préservation des espaces naturels et des formes traditionnelles des villages.

Afin d'enrayer ce phénomène, les collectivités doivent élaborer des projets de développement adaptés à chaque type de village en favorisant le regroupement de l'habitat. Ces projets sont retranscrits dans les Plans Locaux d'Urbanisme ou les Cartes Communales.

La structure des bourgs

Les bourgs et les villages du plateau de Vernoux ont toujours un tissu bâti resserré et regroupé. Leurs formes sont essentiellement liées à la topographie du terrain.

Bien que peu nombreux sur le plateau, les bourgs et les villages présentent deux grandes formes de structure urbaine :

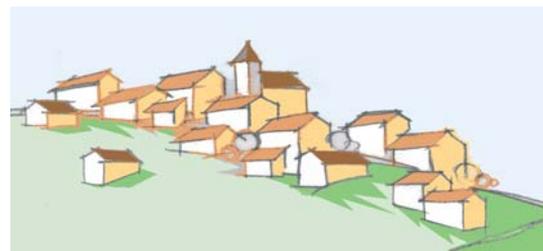
Les villages de sommet ou de crête

Leur implantation en sommet de colline a été liée à un besoin défensif lors des périodes historiques troublées. Cette localisation a également permis de préserver les meilleures terres agricoles.



Les villages de sommet ont une forme circulaire et concentrique. Ils sont souvent situés à la croisée de plusieurs routes nécessaires au commerce et aux échanges.

Ce sont Vernoux et Silhac, par exemple.



En position dominante les villages de crête sont implantés sur les parties plates et étroites des sommets.

Ce sont des villages-rue parfaitement linéaires avec un bâti réparti de part et d'autre de la chaussée.

Saint-Appolinaire-de-Rias illustre cette configuration.

Les villages de pente



Localisé à mi-pente, à l'abri des vents dominants, le bâti des villages de pente se déroule de manière linéaire le long d'une rue principale qui suit les courbes de niveau.

Saint-Basile en est un bon exemple.

UN TERRITOIRE ORGANISÉ

UN HABITAT DIVERSIFIÉ

Occuper un terrain

Dans le paysage (aménagement de la pente en terrasses) et dans l'habitat (bâti de la pierre par strates successives), la recherche de l'horizontalité et de l'équilibre est essentielle.

Le bâti traditionnel est toujours construit en suivant au plus près la topographie du terrain.



Pente agricole aménagée en terrasses (chambas).

L'implantation des bâtiments est toujours soigneusement choisie et tient compte de plusieurs paramètres :

- **proximité de la ressource en eau** (rivière, source...),
- **proximité des voies de circulation,**
- **terrains peu favorables à l'agriculture** (souci d'économiser les bonnes terres),
- **bonne situation** par rapport aux intempéries (vent dominant, ensoleillement,...).

Les grands types architecturaux

L'architecture du plateau de Vernoux se caractérise par des types d'habitat diversifiés dans leurs fonctions mais ayant un point commun :

des volumes simples et une impression de solidité donnée par la pierre de construction.

La maison rurale



Saint-Jean-Chambre, le Besset.

Groupée ou isolée, la maison rurale est de forme carrée avec une toiture à deux ou quatre pentes. Elle épouse toujours la forme du terrain sur lequel elle est bâtie, soit naturellement, soit par la réalisation de terrasses tenues par des soutènements de pierre.

La maison de village



Vernoux-en-Vivaraïs.

Quelle que soit la structure et la forme des rues, ces maisons hautes, étroites et mitoyennes constituent l'image classique des bourgs du plateau de Vernoux. Les maisons de village ont des formes très simples.

La maison bourgeoise



Vernoux-en-Vivaraïs.

Elle est surtout présente à Vernoux-en-Vivaraïs, bourg qui présente une richesse exceptionnelle d'exemples de maisons bourgeoises et de maisons nobles.

Ce qu'il faut retenir

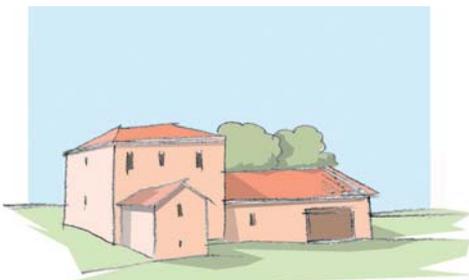
LE PAYSAGE EST CONSTRUIT

Construire et rechercher l'adaptation la plus cohérente avec le sol, c'est :

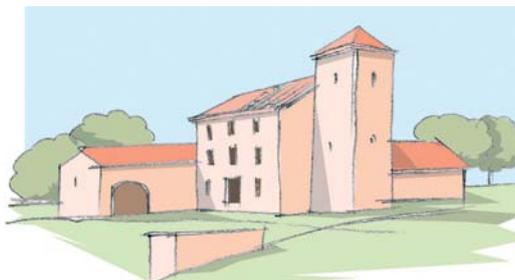
- respecter les courbes de niveaux,
- éviter les bouleversements du sol par des terrassements coûteux,
- éviter la mise en oeuvre d'enrochements gigantesques,
- créer des volumes adaptés à la pente.



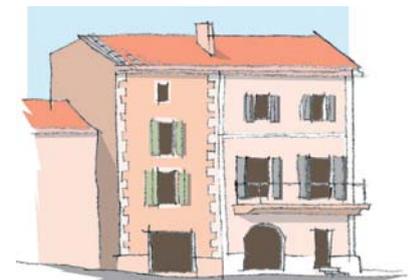
À ÉVITER : terrassement trop important dont l'impact paysager est extrêmement fort. L'ancien habitat, à proximité, s'est adapté au terrain : l'économie du projet rejoint les intérêts environnementaux.



Ferme typique du plateau de Vernoux.



Ferme fortifiée, souvent assimilée à un château.



Maisons de village avec enduits à la chaux et décors peints ou éléments en pierre d'angle apparente.

UN TERRITOIRE ORGANISÉ

MATÉRIAUX ET PATRIMOINE

Prendre les matériaux de construction sur place, les bâtir pour élever sa maison, c'est le fondement de l'architecture vernaculaire. Les difficultés de transports des matériaux et la simplicité des outils de construction expliquent cette démarche.

La pierre

La pierre, prise sur place, est utilisée telle quelle ou taillée, pour construire les murs. La construction en pierre utilise une technique ancestrale qui fait la richesse du bâti traditionnel. Quelques principes doivent être respectés pour assurer la qualité des ouvrages.



Construction traditionnelle avec pierres jointées à la chaux.



Silhac.

Béton et tôle ondulée

L'amélioration des voies de communication, a permis l'acheminement de matériaux manufacturés faciles à mettre en oeuvre et souvent bon marché.

Une extrême prudence est recommandée aujourd'hui dans l'utilisation de ces matériaux de substitution. L'économie en terme de coût et de mise en oeuvre ne justifie pas obligatoirement leur usage.

Construire simple et raisonné permet l'utilisation des matériaux locaux pour une meilleure adaptation au contexte bâti local.



Mélange de tuiles et de tôle, réparation "discutable".

Le patrimoine

Châteaux, fermes et maisons de bourg caractérisent l'image du plateau de Vernoux.

Ils montrent la grande technicité du travail de la pierre depuis la fenêtre à meneaux très travaillée à la simple porte de grange.



Silhac, château de Hautvillard, fenêtres à meneaux.

Les traces d'une tradition des décors peints restent visibles, en particulier sur les maisons de village. Les formes traditionnelles de l'architecture rurale sont ainsi embellies par ces décors visibles en chaîne d'angle, en encadrement des fenêtres, voire en trompe-l'oeil.



Vernoux-en-Vivaraïs, chaîne peinte et fausse fenêtre.

Ce qu'il faut retenir

PRÉFÉRER LES MATÉRIAUX LOCAUX

Dans la mesure du possible et en fonction de la nature du projet de construction, il faut privilégier l'usage des matériaux locaux ou trouver une harmonie avec de nouveaux matériaux. Seule une bonne observation de l'environnement proche permettra un choix judicieux et durable. N'hésitez pas à prendre conseil auprès du CAUE ou du PNR.



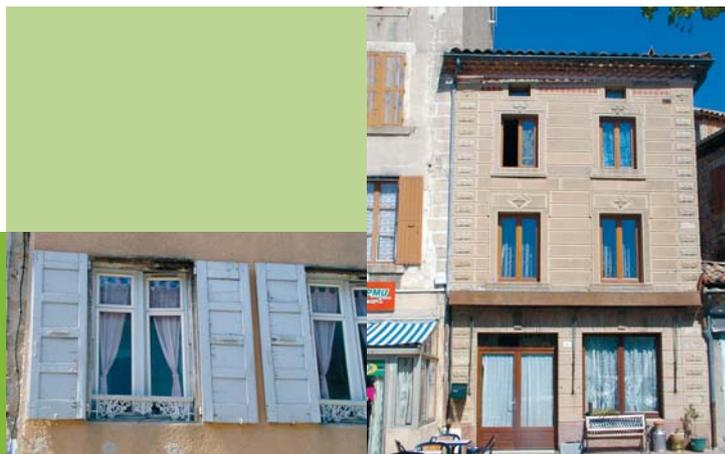
Maison de village

L'habitat traditionnel du plateau de Vernoux, avec ses imposantes fermes et ses châteaux, participe à la qualité des paysages du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Quelques clés sont proposées pour que ce bâti traditionnel puisse évoluer en conservant son caractère, tout en y intégrant des éléments plus contemporains liés à de nouveaux modes de vie.

Ces recommandations concernent la manière de protéger l'existant, de traiter les ouvertures en place et celles à créer, d'aborder l'extension d'une maison sans la dénaturer.

RESTAURER SA MAISON



RÉNOVER L'EXISTANT

LA MAÇONNERIE DE PIERRE

La construction des murs en pierre fait appel à un savoir-faire universel basé sur des règles constructives précises. Il est important de rappeler ces règles de base afin d'éviter bien des erreurs.

Le mur de pierres

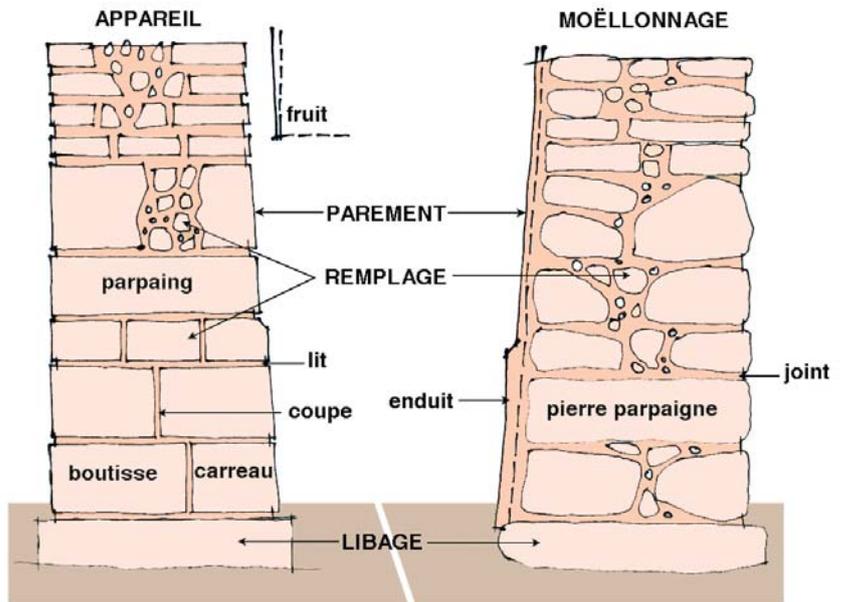
En élévation (à la verticale), le mur traditionnel présente toujours la même structure. C'est une superposition de rangées de pierres (les assises), soigneusement disposées à l'horizontale et d'épaisseur constante.

Les lignes horizontales de séparation (les lits) sont des droites continues. Les lignes verticales de séparation (les joints) sont discontinues et crénelées.

Le mur de pierre traditionnel présente toujours la même structure, quelle que soit sa nature.

Il est composé en trois parties, deux parties externes dites de parement et une partie interne de remplissage (ou remplage).

Les différents types de pierres

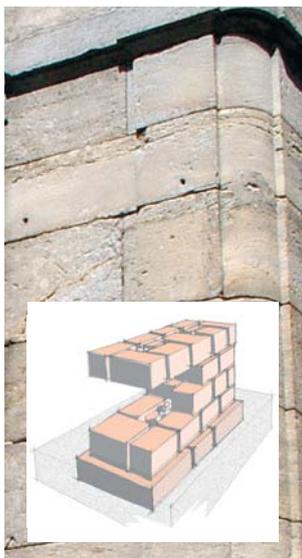


Assemblage de pierres de taille

Assemblage de pierres tout-venant et enduit

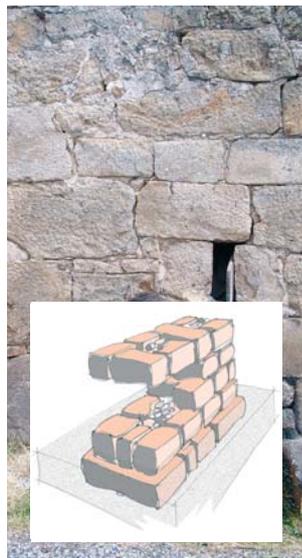
Les constructions de pierre ont peu de fondation. C'est le plus souvent un simple premier rang de pierres, un peu plus large que le mur et enterré (libage). Que la pierre soit taillée ou équarrie, on distingue trois sortes de pierres de construction :

- le carreau ou panneresse qui est la pierre occupant au plus l'épaisseur du parement, plus courte ou égale en queue (ou profondeur) qu'en tête (ou largeur).
- la boutisse qui est la pierre qui pénètre dans le remplissage, plus longue en queue qu'en tête.
- le parpaing qui est la pierre occupant toute l'épaisseur du mur en composant les deux faces de parement. Le parpaing est nécessaire pour assurer la solidité du mur, en évitant qu'il s'écarte.



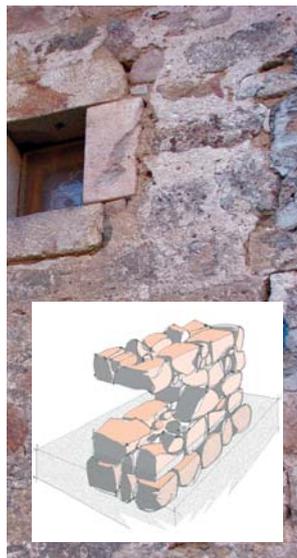
La pierre de taille

Elle constitue le parement définitif d'un mur de pierre. Elle est en appareil soigneusement dressé et assisé, à joints et lits de mortier maigre. La pierre de taille se retrouve naturellement dans les éléments structurants du bâtiment.



Le limousinage

Il constitue l'essentiel du bâti ancien. Il est éventuellement destiné à être protégé d'un enduit. Plus ou moins équarri et dressé, à joints gras et irréguliers, approximativement assisé, il est présent sur toute la hauteur de la façade.



Le blocage

Il est formé d'un empilement inorganisé de moellons ou de galets de rivière. Il est difficile de repérer une assise régulière ou des joints ordonnés. Le blocage est la maçonnerie de remplissage des édifices les plus modestes ou les plus récents.

Ce qu'il faut retenir

PIERRE POSÉE, PIERRE COLLÉE

Construire un mur de pierres à deux parements, selon les règles de l'art, permet d'avoir un ouvrage solide. Les pierres sont en effet posées les unes sur les autres avec une stabilité parfaite due au poids de l'ensemble. Plaquer de la pierre sur un mur nécessite de la coller pour assurer sa tenue. Dans ce cas la logique d'équilibre et de stabilité n'existe plus.

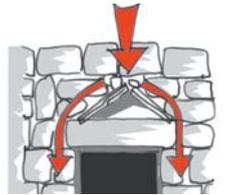
C'est là la différence entre la copie de l'ancien (qui est la reproduction scrupuleuse d'un savoir-faire et d'une logique constructive) et le pastiche (qui est une imitation de l'ancien sans la connaissance et la mise en œuvre).

Le linteau et l'arc de décharge

Créer une ouverture dans un mur de pierres a toujours été un acte difficile. **La pierre est lourde, difficile à tailler et à manipuler.** Traditionnellement fenêtres et portes de l'habitat étaient étroites de manière à mieux protéger la maison du froid et surtout à pouvoir utiliser une simple pierre droite en linteau.



Vernoux-en-Vivaraïs, linteau droit en pierre.



L'arc de décharge soulage la pierre de linteau de la charge de la maçonnerie, afin d'éviter qu'elle ne casse.

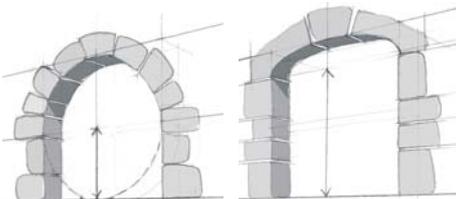


Porte d'entrée.

L'arc de décharge est bâti à partir de deux simples planches de coffrage laissées en place (technique du coffrage perdu).

Les arcs et les cintres

Les arcs et cintres en pierre permettent d'effectuer de plus grands franchissements, ils ont été utilisés pour les porte de granges.



L'arc de plein cintre est en demi cercle, facile à tracer et à réaliser. La hauteur de passage est limitée par sa forme.

L'arc surbaissé est une portion de cercle posée sur deux jambages. Il permet une plus grande hauteur de passage.

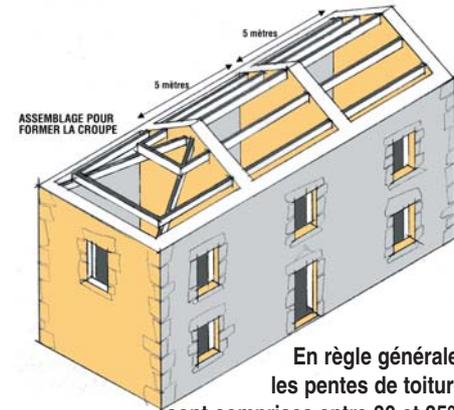


Portail de grange. Le linteau droit en bois permet de franchir de plus grandes portées.

Des charpentes simples

Sur le plateau de Vernoux, la charpente est le support de toitures à deux ou quatre pentes pour les maisons les plus élaborées.

Ces charpentes donnent **une architecture aux volumes simples.**



Charpente pour toiture à trois ou quatre pentes.



Couverture ancienne, tuiles canal.

Choisir une couverture

Refaire sa toiture, c'est idéalement pouvoir conserver la toiture d'origine, en général couverte en tuiles canal.

Le développement des échanges et du commerce a permis d'importer, dans les années 1950, des **matériaux usinés de substitution** comme la tuile mécanique (tuile plate de couleur rouge).

Bien que considérées comme plus fiables, les tuiles mécaniques en terre cuite ou en béton restent trop uniformes en teinte et en matière.



Tuile mécanique



Tuile béton

Une observation attentive de toutes les couvertures présentes sur le plateau de Vernoux permet de noter que la tuile canal, en terre cuite, reste le meilleur matériau lorsque la rénovation d'une toiture est indispensable :

- par **sa nature**, terre issue du sol et cuite,
- par **sa facture**, emboitements irréguliers,
- par **sa texture**, forme et cuisson différenciées,
- par **sa couleur**, changeante d'une tuile à l'autre.

Ce qu'il faut retenir

LA SIMPLICITÉ DES FORMES

Le bâti traditionnel est fait de formes et de volumes simples. Cette simplicité facilite la restauration ou l'extension d'un bâtiment pour répondre à des besoins plus contemporains, tant du point de vue des volumes que des matériaux.



Silhac, toitures à deux et quatre pentes.

RÉNOVER L'EXISTANT

LES ENDUITS

Une fois les murs et les ouvertures bâtis ou confortés, il faut les protéger et “planter le décor”. **Enduire, jointer ou laisser en l'état**, la décision devra répondre à différents critères techniques (type de maçonnerie) et culturels (effets de modes).



Enduits, décors et pierre apparente : évolution des pratiques et des modes

Enduire ou jointer

Depuis les années soixante, la mode est à **la pierre apparente** pour répondre à une recherche d'authenticité.

Or, traditionnellement, **la plupart des maisons de village était recouverte par un enduit qui protège la pierre des dégradations liées aux intempéries.**

L'enduit était appliqué très simplement ou laissait apparaître les éléments de modénature (parties en relief ou en saillie) de la façade, pour la structurer.

Bien que l'architecture de ces maisons fut simple, il existait une **tradition picturale et constructive** qui révélait **une grande ingéniosité** dans la façon d'ordonner les façades. Cette tradition constructive est trop souvent oubliée au profit de la pierre apparente.

Dans l'habitat le plus rustique **des joints épais et largement couvrants réalisés à**



Vernoux-en-Vivarais, technique cimentière de fausses pierres décorées pour donner un aspect noble à l'édifice.

la chaux étaient utilisés : c'est l'enduit de jointolement.

Il est également dénommé à **“joints beurrés”** ou encore à **“têtes vues”**, qui est l'appellation la plus révélatrice de son aspect final. **Le rôle de l'enduit de jointolement est d'obturer toutes les anfractuosités du support, en venant mourir sur les têtes des moellons de construction.**

Les enduits à la chaux



Enduit de jointolement à la chaux.

Le mortier destiné aux enduits de façade est dosé maigrement, la chaux ayant une adhésivité exceptionnelle. Il est mélangé à des sables plus ou moins finement tamisés et soigneusement serré à la taloche et aplani, pour constituer **une surface imperméable aux eaux de pluie.** C'est le sable qui donne la teinte de la façade. Les mortiers peuvent également être **colorés par un badigeon.**

De par sa prise lente à l'air, **la chaux aérienne** (CAEB ou CL) donne à l'enduit **souplesse** et **résistance.** C'est le matériau idéal pour la maçonnerie ancienne.

Le ciment artificiel est dangereux pour la tenue de la pierre dans le temps. N'étant pas perméable à l'eau, il est générateur d'humidité interne au mur.



Revêtement ou joints étanches sur maçonnerie de pierre. L'humidité reste captive dans le mur et dégrade l'enduit.



Vernoux-en-Vivarais, façade avec décors peints originaux (influence “art nouveau”).

Ce qu'il faut retenir TEXTURE ET MATIÈRE

Afin de respecter l'esprit des enduits anciens, il convient de réaliser des enduits avec une texture simple et une teinte sobre.

Il s'agit des enduits grattés ou frottés, suffisamment neutres pour mettre en valeur la volumétrie du bâti. Ainsi, les bâtiments neufs ou rénovés trouveront leur place dans les villages du plateau.



Enduit frotté



Enduit gratté



À ÉVITER

Les enduits trop grossiers, dits “rustiques”, et trop clairs qui sont un mauvais pastiche de l'architecture néo-provençale.



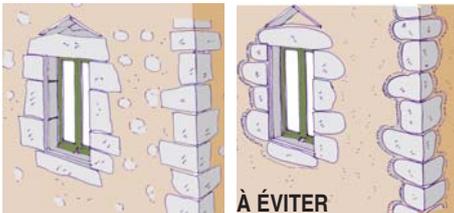
À ÉVITER

L'enduit “écrasé” n'est pas homogène et présente des différences d'épaisseurs qui nuisent à la bonne étanchéité du mur.

Comprendre une façade

Un regard attentif à la structure d'une façade mise à nu (décroulée) est riche d'enseignement sur sa composition d'origine et sa signification.

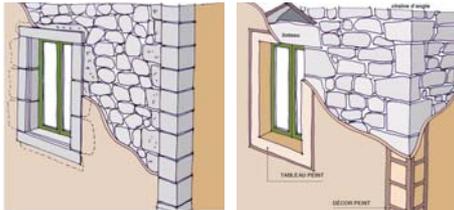
Un bâtiment enduit avec les chaînes d'angle et les encadrements de fenêtres droits en pierre apparente révèle la maison noble (ou bourgeoise) ou les bâtiments officiels.



Enduit de jointoiement, maison rurale.

À ÉVITER

Finition sur l'angle. Il n'est pas en saillie et oblige à casser l'enduit.

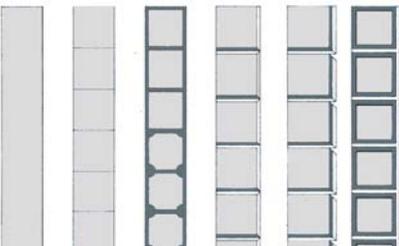


Enduit avec chaîne d'angle et encadrement de fenêtre apparents, maison bourgeoise.

Enduit avec chaîne d'angle et encadrement de fenêtres peints, maison de village ornée.

Les assemblages harpés de pierre en chaînage ou en encadrement étaient le plus souvent enduits, voire agrémentés de décors peints.

Exemples de décors peints pour chaînes d'angle.



Chaînes droites de la plus simple (bandeau monochrome, à la plus sophistiquée (avec dessin des ombres portées).



Chaînes harpées.



Vernoux-en-Vivaraïs, utilisation de tons neutres pour la façade et de la couleur pour les volets.



Vernoux-en-Vivaraïs, exemple d'utilisation de décor d'angle de façade.



Sur cette vue, la chaîne d'angle a été laissée apparente, probablement parce que ses pierres paraissent plus grosses que pour le reste du bâti qui a été enduit. Elles restent cependant grossières et leur taille assure simplement la solidité de l'édifice. Il est préférable de les enduire.

Ce qu'il faut retenir

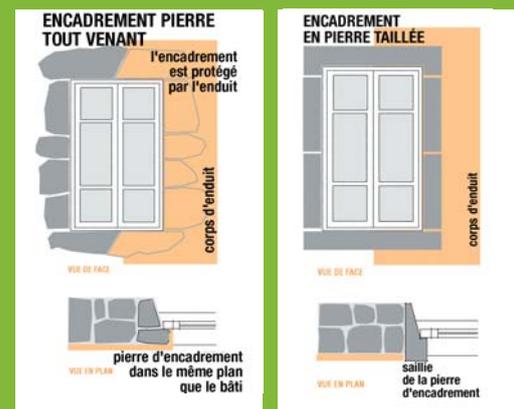
CHAÎNES D'ANGLE ET ENCADREMENTS

La manière dont sont taillées les pierres constituant les chaînes d'angles et encadrements de fenêtre renseigne souvent sur la volonté initiale de la mise en enduit. La pertinence du recours à la technique de l'enduit est indiquée par la saillie de 3 à 4 centimètres des pierres structurantes (encadrements d'ouvertures, chaînes d'angle) par rapport au nu des moellons de remplissage.

L'enduit est indispensable dans le cas d'un blocage inorganisé de pierres. Il est nécessaire de suivre ces règles en restauration.



Encadrement droit. La harpe est en retrait pour que l'enduit vienne se caler contre la pierre et la souligner. Noter la harpe bouchardée (piquetée) pour la bonne accroche de l'enduit de finition.



AGRANDIR SA MAISON

MODIFIER OU CRÉER UNE OUVERTURE

Les fenêtres

Le linteau droit de pierre est limité dans sa dimension (environ 1 mètre de long). De ce fait **les fenêtres étaient assez hautes pour pouvoir capter la lumière.**



Ces contraintes ont défini la proportion des ouvertures (plus hautes que larges) qu'il convient aujourd'hui de respecter pour la création d'une fenêtre dans la maçonnerie de pierre.

Les couleurs des menuiseries

Dans l'habitat traditionnel **les menuiseries ont toujours été peintes.** La peinture protégeait le bois des portes, fenêtres et volets des intempéries.

Aujourd'hui, il existe une large gamme de couleurs. Il est souhaitable de rester dans des tons chaleureux et discrets qui accentueront la qualité du bâti. Il est nécessaire d'éviter le blanc ou les couleurs trop claires.



Volets et menuiseries aux tons chaleureux.



Menuiseries contemporaines, tons neutres.

Ce qu'il faut retenir LES MENUISERIES EN PVC

Il est tentant d'utiliser le PVC car il paraît robuste et ne demande aucun entretien.

Il présente cependant la particularité d'avoir des profils menuisés très épais qui obturent plus de lumière que des menuiseries en bois ou en aluminium. De plus, il soulève de nombreuses questions en terme de recyclage. Sa couleur blanche est souvent inadaptée aux dominantes de l'environnement.

Les volets

Les volets ont un rôle de protection évident contre les intempéries. Plus ils seront épais, plus ils auront des qualités d'isolation thermique.

Ils peuvent apporter de la couleur sur les façades et souligner les proportions des ouvertures.



Le volet à cadre

C'est la fabrication techniquement la plus aboutie. Ce type de volet correspond à la maison bourgeoise.



Le volet à lames

C'est le volet le plus classique. Il est composé de simples lames verticales tenues par des pentures de fer.



La persienne

La persienne en bois offre des qualités fonctionnelles et esthétiques intéressantes.



À ÉVITER.

Les persiennes de fabrication plus récentes en métal et bois ou plastique.



À ÉVITER.

Les volets dits "à barres et écharpe" ont un mode de fabrication très sommaire et ne donne pas de garanties de bonne solidité.

Le volet à lames devra plutôt être mis en oeuvre.

Les volets et les fenêtres étaient toujours peints, il faut éviter le bois naturel ou les lasures "ton bois".

Le volet roulant

Il peut être utilisé pour les grandes ouvertures (porte de grange transformée en baie), à la condition que le mécanisme et son coffre soient intégrés à la maçonnerie, du côté intérieur de l'habitat.



Exemple à éviter

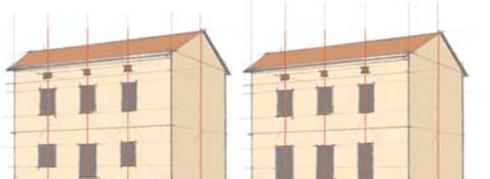
Récupérer de la lumière

Les ouvertures existantes peuvent être conservées telles quelles pour leur qualité architecturale propre ou pour leur ordonnancement sur la façade. Un choix judicieux de menuiserie vitrée permettra d'optimiser l'apport de lumière naturelle.

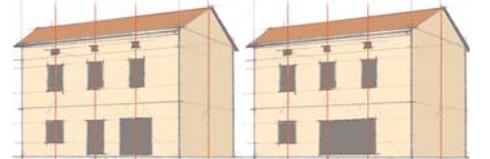


Porte de grange transformée en baie vitrée.

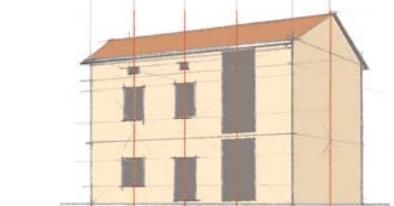
Des solutions simples peuvent être adoptées pour agrandir une fenêtre et apporter plus de lumière et de soleil à la maison.



Bâtiment d'origine



Une fenêtre ou une porte-fenêtre peut être élargie en baie vitrée à la condition de respecter l'ordonnancement et la composition de la façade : soit l'ouverture créée est axée sur l'ouverture de l'étage, soit elle est alignée aux jambages extérieurs de deux fenêtres de l'étage.



Un élément d'architecture plus contemporain peut être envisagé, comme une vaste ouverture sur toute la hauteur du bâtiment. Cela nécessite cependant un soin très particulier dans sa mise en oeuvre.

AGRANDIR SA MAISON

LES PROJETS D'EXTENSION

Respecter l'habitat existant

Quelles que soient la taille et la forme de l'extension, il convient de **conserver l'intégrité et le caractère du bâtiment existant**, en particulier s'il est un bel exemple d'habitat traditionnel.

L'habitat vernaculaire a toujours évolué dans sa forme au fil des générations et on peut toujours "lire" aujourd'hui la succession des volumes rapportés, qu'ils soient dans le même matériau de construction ou non.

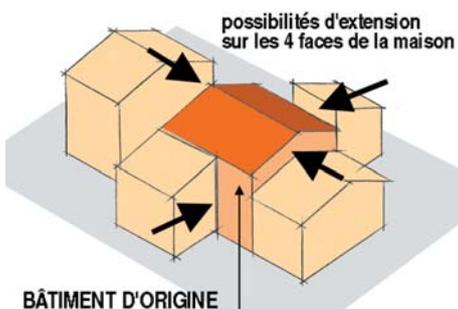
Une partie rapportée peut également souligner et mettre en valeur l'ensemble construit par un changement de matériaux ou par une implantation volumétrique en retrait.



Saint-Basile, Bellevialle, extension en bois d'un bâtiment ancien.

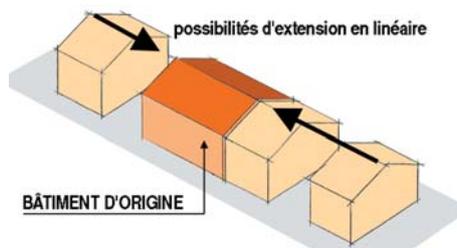
Prévoir une extension

L'habitat traditionnel du plateau de Vernoux s'est souvent transformé au fil du temps. D'une génération à l'autre, les occupants ont agrandi l'habitat ou ajouté de nouveaux bâtiments pour l'exploitation agricole. Les volumes d'origine en hauteur permettaient des extensions et des rajouts aisés à réaliser.



Un bâtiment d'origine assez haut offre une grande souplesse dans les possibilités d'extension. Selon la forme de la parcelle, sa topographie, l'orientation du bâti et les ouvertures existantes, les choix peuvent être possibles sur les quatre côtés de la maison.

Les maisons de plain-pied, telles qu'on les construit souvent aujourd'hui, offrent beaucoup moins de choix pour une extension.

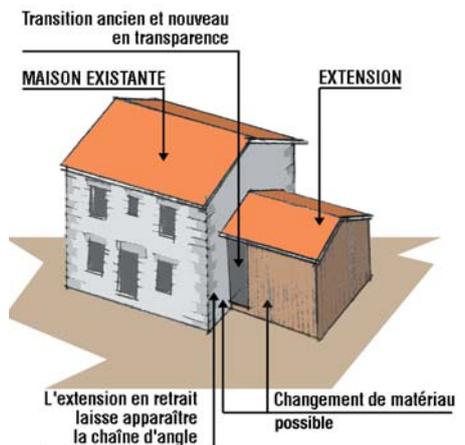
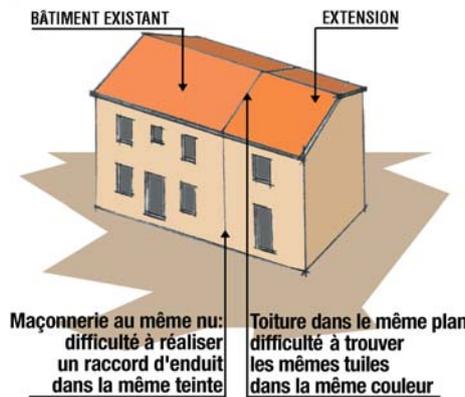


Extension en linéaire dans la continuité du sens du faîtage, pour garder une cohérence au niveau de la toiture. Visuellement, il y a un risque d'avoir un nouveau bâtiment trop long et mal proportionné. Il reste préférable de construire des maisons à étage.

Extension en continu

L'extension en continuité bâtie d'un volume existant peut poser quelques problèmes à la réalisation.

Les simulations suivantes apportent quelques éléments de réponse.

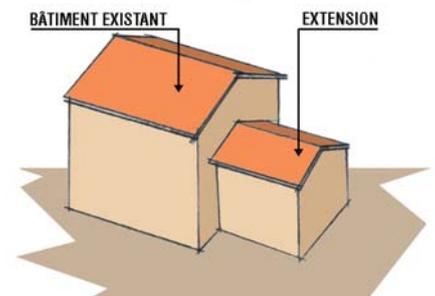


L'extension mesurée

Pour un bâtiment d'habitation existant dans une zone classée non constructible, il est possible de créer une extension sous certaines conditions (présence des réseaux en particulier).

C'est l'extension mesurée qui va permettre d'améliorer l'habitabilité d'un logement sans dénaturer l'intégrité des volumes existants.

La mesure de l'extension est évaluée à un maximum de 30% de la surface existante.



Principe de l'extension mesurée

Ce qu'il faut retenir MATÉRIAUX ET RAJOUTS

Il est souvent difficile de bâtir en pierre pour des problèmes d'approvisionnement et de coût.

Les matériaux de substitution sont donc nécessaires et ils doivent être correctement mis en oeuvre. Dans ce cas, on réfléchira à l'utilisation de matériaux sains, qui préservent l'environnement et qui peuvent être fabriqués localement.

Il est important d'éviter les rajouts mal finis sous le prétexte qu'ils sont à l'arrière de la maison. Ils sont souvent très visibles de loin.



A ÉVITER : extension en blocs béton non enduit.

AGRANDIR SA MAISON

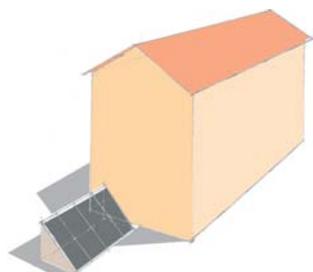
AMÉLIORER LE CONFORT

Habitat vernaculaire et développement durable

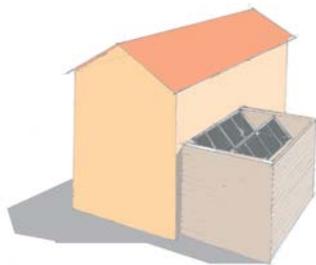
Économies d'énergie et utilisation d'énergies renouvelables deviennent une préoccupation constante. Assurer la bonne isolation thermique d'un bâtiment doit être le premier réflexe indispensable dans une démarche de réhabilitation ou de construction. L'habitat du plateau de Vernoux présentait déjà des caractéristiques réfléchies dans ce domaine en étant parfaitement adapté aux contraintes climatiques par sa forme compacte et la masse du matériau de construction (la pierre).

Adapter des panneaux solaires

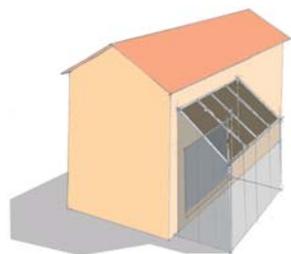
Rénover sa maison, c'est se donner l'occasion d'utiliser des énergies renouvelables. Des panneaux solaires peuvent poser quelques problèmes d'adaptation à un bâti existant. Les croquis suivants donnent quelques solutions simples.



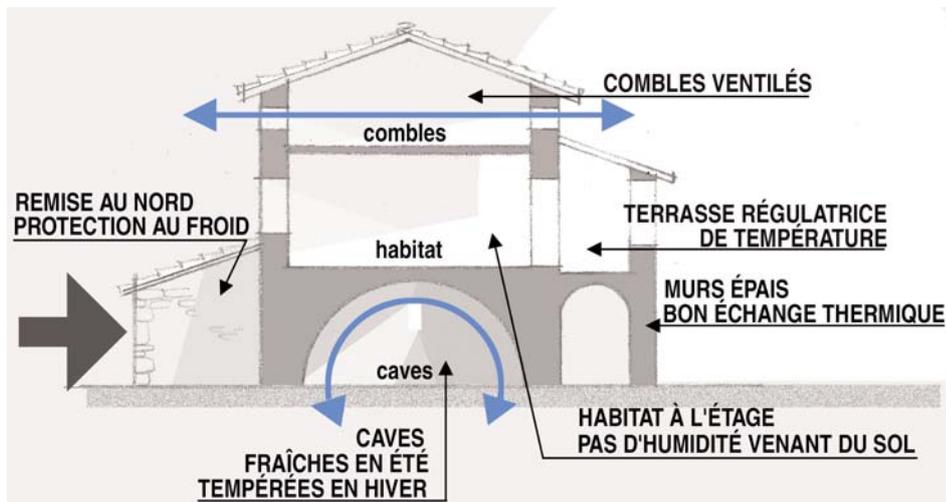
Le terrain est assez grand, le panneau solaire est posé au sol.



La nécessité d'une extension de la maison permet d'installer les panneaux solaires sur la toiture de la nouvelle terrasse.



Créer une serre aide à l'amélioration du confort thermique de la maison. Des panneaux solaires s'y intègrent facilement.



Les maisons traditionnelles du plateau de Vernoux sont construites pour être protégées des contraintes climatiques extérieures. Chaque volume est pensé par rapport à son utilisation (habitat, caves, remises et terrasses).

Balcons et terrasses

Pour des raisons de confort, des balcons et des terrasses ont été rajoutés sur des façades anciennes.

Ces pièces rapportées sont souvent trop visibles et rajoutées en "verrue" sur une façade très ordonnée.

La création d'un balcon sur une façade existante est un exercice difficile.

Le béton utilisé aujourd'hui donne souvent un élément très lourd par rapport au bâti.

Il semble préférable de construire des balcons les plus légers possibles (métal ou bois).



Vernoux-en-Vivaraïs, balcon en béton.



Silhac, terrasse en béton.



Vernoux-en-Vivaraïs, balcon en bois.



Vernoux-en-Vivaraïs, balcon en métal.

Ce qu'il faut retenir

PROTÉGER LES ESPÈCES SAUVAGES

Nos maisons peuvent être très utiles à certains animaux, notamment aux oiseaux (moineaux, mésanges, hirondelles, martinets...) et aux chauves-souris.

Une simple anfractuosité dans un vieux mur, une avancée de toiture, des combles ou un grenier peuvent leur permettre d'élire domicile. Ces espèces sont protégées par la loi, certaines sont menacées.

Aussi, avant tous travaux, assurez vous qu'il n'y a pas de nid occupé et évitez la saison de nidification.

Conservez des ouvertures dans les combles utilisés par les chauves-souris et évitez de traiter le bois aux insecticides.

Des clôtures bien conçues doivent jouer leur rôle de séparation mais autoriser le passage naturel des petits animaux.

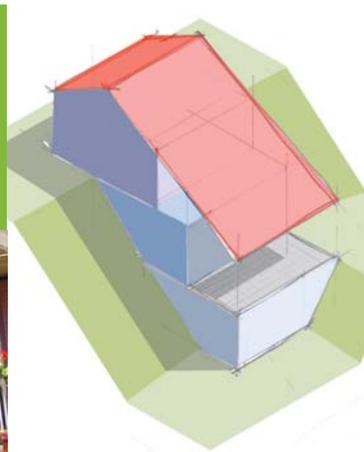


Construire une nouvelle maison dans un paysage tel que celui du plateau de Vernoux mérite une réflexion approfondie. Il s'agit de s'insérer dans un lieu déjà riche de son patrimoine bâti et d'y réaliser un projet s'inspirant des spécificités de l'architecture locale ou intégrant une approche plus contemporaine et innovante.

Ce chapitre aborde la manière d'implanter une nouvelle construction en tenant compte des spécificités du territoire en particulier l'adaptation à la pente, le volume et les couleurs des constructions.

L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, la réflexion sur les économies d'énergies et sur les énergies renouvelables sont des points fondamentaux qui doivent être étudiés dès le lancement d'un projet.

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI



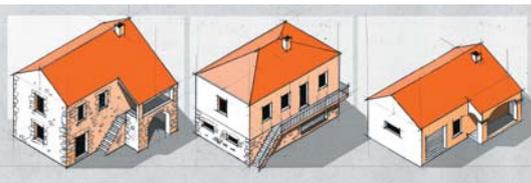
BÂTIR UN PROJET

DÉFINIR SES BESOINS

L'évolution des modes de vie

L'habitat n'étant plus en relation directe avec l'activité agricole, sa forme et sa fonction ont changé et évolué.

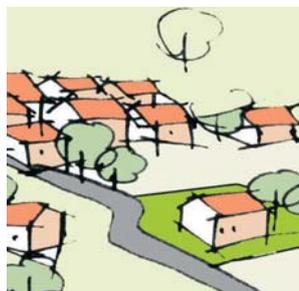
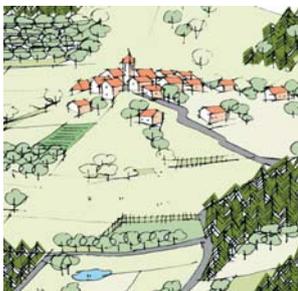
L'habitat d'aujourd'hui est trop souvent lié à des modèles souvent en décalage avec les spécificités architecturales locales.



Évolution des formes architecturales. de gauche à droite: l'exploitation agricole, la villa des années 60, la maison d'aujourd'hui.

Choisir son lieu d'habitation

Un projet de nouvelle construction nécessite une **approche globale qui va du territoire à la parcelle**. Prendre en compte les spécificités du territoire, c'est réfléchir à ses besoins et trouver le site le plus adapté à son projet.

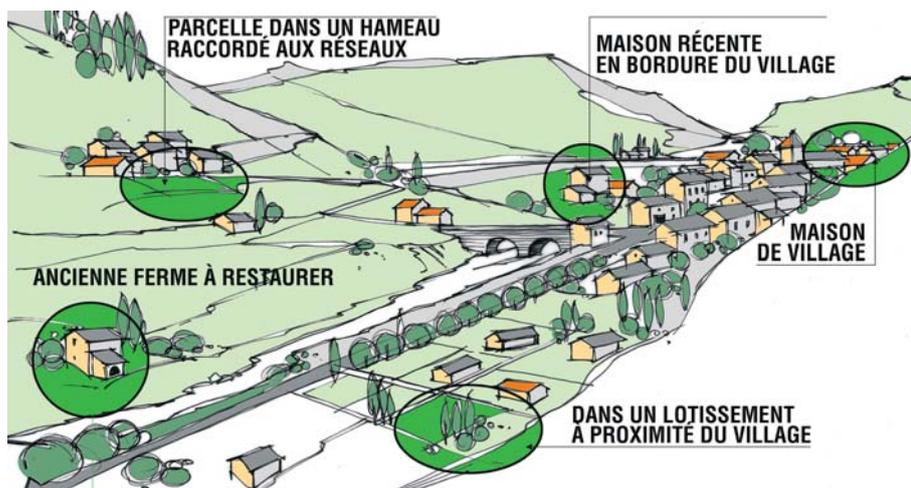


UN TERRITOIRE

UNE COMMUNE

UNE MAISON
UNE PARCELLE

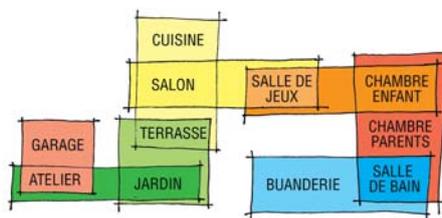
Choisir son type d'habitation



Concevoir son habitat

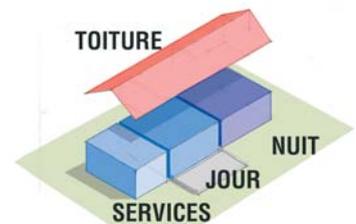
Un projet ne se concrétise pas sans avoir **élaboré un programme de fonctionnement précis**. Cette réflexion permet de faciliter le travail à venir avec un architecte ou un constructeur.

Mettre à plat ses besoins et ses envies, envisager toutes les contraintes sont la garantie d'un projet cohérent et adapté.

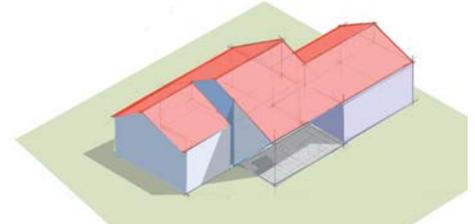


Organiser les volumes

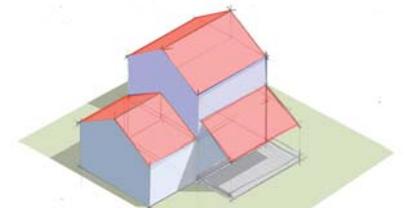
Les principales composantes de l'habitat d'aujourd'hui peuvent s'organiser de multiples façons selon la topographie du terrain, son orientation et ses accès.



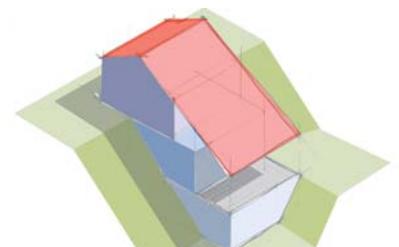
TOITURE: grenier, protection, isolation...
PARTIE JOUR: entrée, séjour, cuisine, salon...
PARTIE NUIT: chambres, salle de bains...
SERVICES: garage, atelier, cave, buanderie...



Organisation en volumes décalés pour créer une terrasse à l'abri des vents dominants. La partie jour est située entre la partie nuit et les services.



Organisation avec étage sur un petit parcellaire ou sur un terrain en pente. La partie nuit est à l'étage, la partie jour et les services au rez-de-chaussée.



Organisation semblable au schéma précédent, mais avec un terrain en pente. Pour éviter de trop terrasser le terrain, des demi-niveaux peuvent être créés entre chaque partie de la maison.

Ce qu'il faut retenir LES ÉTAPES DU PROJET

- Choisir région et commune d'implantation.
- Choisir entre rénovation ou construction neuve.
- Définir son programme et son budget.

IMPLANTER SA MAISON

S'ADAPTER AU TERRAIN

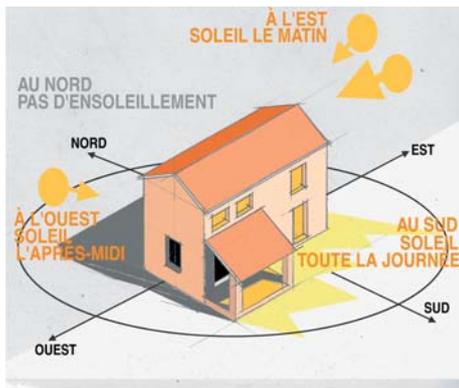
Respecter le lieu d'implantation de sa maison c'est **personnaliser son projet** en croisant ses propres envies avec les contraintes du site.

Résoudre cette équation c'est également gérer l'économie de son projet sans faire de concessions sur la qualité des matériaux.

Orienter sa maison

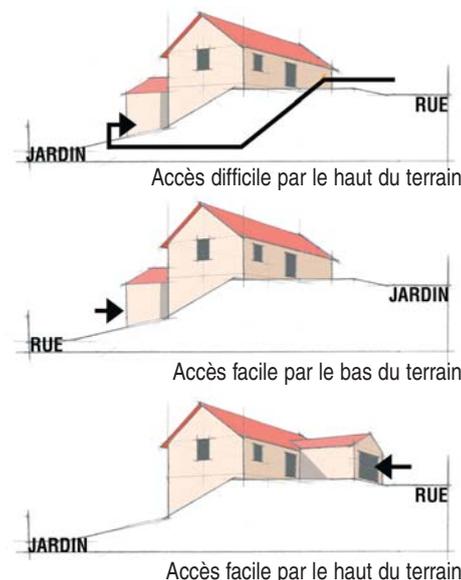
Les critères les plus déterminants sont le parcours du soleil, les vues, les vents dominants.

Une maison bien implantée doit permettre de recevoir un maximum de soleil en hiver et un minimum en été pour optimiser les économies d'énergie et la régulation thermique naturelle.



Optimiser les accès

Au delà des questions d'ensoleillement et de vues, **l'implantation d'une maison sur la pente est tributaire de la voirie d'accès au terrain.**



Il est intéressant de sortir du **schéma classique d'organisation** de la maison avec le garage en sous-sol et l'habitation au dessus. En effet, dans ce cas, l'accès par le haut du terrain oblige une grande boucle de chemin d'accès au garage, **au détriment du jardin** d'agrément.

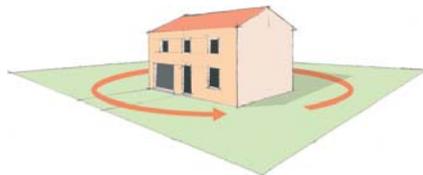
Au contraire, l'implantation du garage au plus près de l'accès et de la route libère plus d'espace pour le jardin et permet **une meilleure organisation de l'habitat sur la parcelle.**

S'implanter sur la parcelle

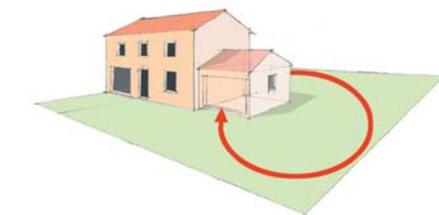
L'idée de pouvoir **"tourner autour de sa maison"** est fortement ancrée dans l'esprit du futur constructeur.

Implanter sa maison sur une parcelle n'est pas si simple.

Hormis les contraintes données par la structure du terrain (pente), il faut s'implanter par rapport à l'ensoleillement, les vues et les constructions voisines. Il faut également penser à l'extension possible du bâti et à l'aménagement du jardin.



Maison en bordure de parcelle. Le jardin paraît plus grand, une extension de maison est possible.



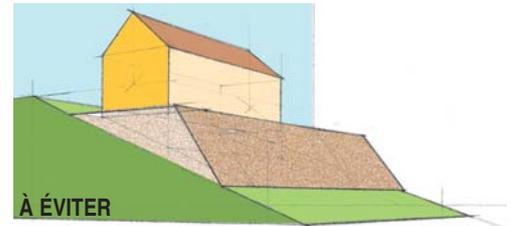
Une même parcelle peut recevoir deux maisons. C'est une économie d'espace à l'échelle du bourg.



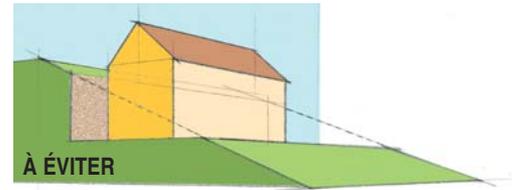
Une même parcelle peut recevoir deux maisons. C'est une économie d'espace à l'échelle du bourg.

S'adapter au terrain

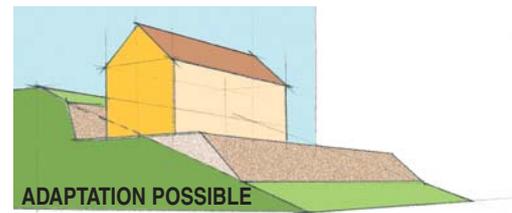
Un terrain en pente n'est pas un obstacle à la construction. Il est possible d'en tirer parti sans terrassement important pour un meilleur ensoleillement et des vues plus lointaines sur l'extérieur.



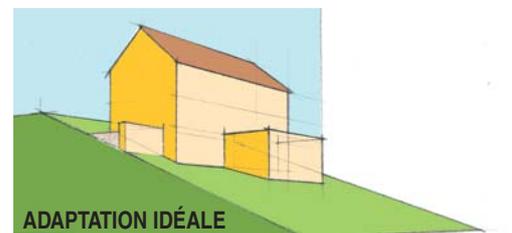
La maison sur talus rapporté est en équilibre instable. Pour éviter le glissement du bâtiment un ancrage au sol important est nécessaire (coût élevé).



La maison sur un décaissement trop important oblige à tenir le talus arrière par un mur de soutènement lourd, coûteux et qui réduit l'apport de lumière naturelle.



Le terrassement est équilibré. On rapporte en talus ce qui est enlevé en décaissement. Cette solution permet de reconstituer des soutènements à moindre frais mais nécessite un soin particulier dans sa mise en oeuvre.



La maison épouse la forme du terrain. Cette implantation apporte des solutions innovantes dans l'organisation de la maison et l'économie du projet.

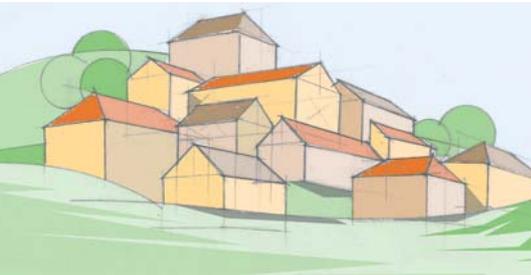
IMPLANTER SA MAISON

VOLUMES, COULEURS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Une architecture simple

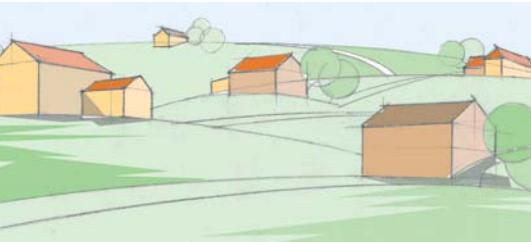
L'architecture traditionnelle du plateau de Vernoux est cohérente :

- **simplicité des matériaux** (pierre et bois),
- **simplicité des formes architecturales,**
- **implantation regroupée du bâti adaptée à la pente,**
- **unité de teintes des façades et des toitures.**



HABITAT ANCIEN

Les maisons sont très regroupées et sont implantées suivant les courbes de niveau en épousant parfaitement la forme du terrain.



HABITAT RÉCENT

Les maisons sont éparpillées (mitage) et sont implantées sans tenir compte de la forme initiale du terrain.

Ce qu'il faut retenir

PALETTE DE COULEUR

La couleur est un repère fort dans le paysage et ne doit pas créer de tache. Il est donc important de rechercher une teinte neutre et relativement foncée, à l'image des constructions traditionnelles.



À ÉVITER
Enduit jaune sur maison récente.

Enduit ton pierre en harmonie avec l'environnement proche.

Les constructions existantes sur un même secteur présentent souvent des caractères communs (hauteur de faîtage, pente des toits, etc.).

Tenir compte de ces caractéristiques c'est à la fois se fondre dans une volumétrie générale et en même temps proposer des solutions plus innovantes répondant à des exigences plus actuelles.

Les couleurs de la maison

La couleur est un repère fort dans le paysage. Elle contribue à la lecture d'une façade et souligne les caractéristiques de celle-ci.

Si la couleur est une réalité physique, sa perception est par contre très subjective.

Le choix d'une couleur pour un enduit ou d'une teinte pour les menuiseries est fonction de critères simples :

- le lieu où on va l'appliquer,
- l'environnement coloré dans lequel elle va s'inclure,
- la lumière qui éclaire l'endroit.

Choisir des couleurs c'est également distinguer les fonctions des différentes parties de la maison.

Les teintes des fenêtres, des volets, des portes et portails peuvent être choisies dans une large gamme de couleurs. Le choix doit être fait en fonction de la teinte de l'enduit afin de créer un contraste.



Vernoux-en-Vivaraux, couleur des menuiseries en harmonie avec la façade.

Il convient cependant de **manier avec prudence les couleurs** et d'éviter les teintes trop vives et trop tranchées.

Les clôtures et les haies

Les limites séparatives des terrains sont souvent constituées de murs, clôtures, haies.

Elles sont visibles de loin et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Les clôtures en pierres sèches sont fréquentes dans l'habitat traditionnel. Elles permettaient de délimiter un parcellaire tout en "nettoyant" le sol du surplus de cailloux. Ces murettes constituent des milieux rupestres propices à l'accueil d'une faune et d'une flore naturelle. Elles sont souvent préférables à un mur maçonné et enduit.



CLÔTURE BÂTIE BÂTIMENT ANNEXE (GARAGE)
Le garage forme une cour intérieure

Trois manières de clôturer sa maison selon les contraintes du terrain ou du voisinage.



CLÔTURE EN TRANSPARENCE GRILLE EN BOIS OU EN MÉTAL
Le jardin est visible de l'extérieur



CLÔTURE OPAQUE MUR EN PIERRE ET VÉGÉTAUX DENSES
Le jardin est protégé des regards

Les clôtures en métal (grillage) sont peu onéreuses et discrètes (éviter les murets de soubassement en béton). Leur transparence laisse découvrir l'espace privé tout en le protégeant. Ce support est propice à certaines plantes grimpantes.

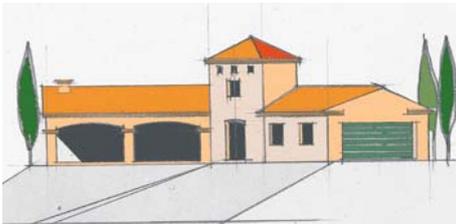
Les clôtures végétalisées participent à la réalisation du jardin (arbres d'ornement, jardin potager ou massifs fleuris).

L'utilisation de variétés locales qui sont adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols permet d'optimiser la croissance des végétaux. Elle permet également de délimiter l'espace privatif sans rupture visuelle brutale. Les essences exogènes (cyprès, thuya, laurier...) doivent être évitées.

Enfin, l'association d'essences locales différentes constitue des haies vives qui jouent un rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité en constituant des habitats idéaux pour la faune et la flore.

Oser innover

L'architecture traditionnelle du plateau de Vernoux est un bel exemple de l'emploi de matériaux issus du sol au service de formes architecturales adaptées au terrain et à des activités humaines bien définies. La richesse de cette architecture rurale est une démonstration que chaque époque a su innover. Ces innovations constituent une grande richesse patrimoniale. Aujourd'hui nous recherchons dans l'habitat de vastes volumes, des grandes ouvertures pour la vue et de la clarté pour les pièces de vie.



À ÉVITER : maison contemporaine faisant référence à un style régional autre que le local.

Un habitat résolument contemporain peut, dans sa conception, répondre à ces nouvelles exigences de mode de vie et être parfaitement en harmonie avec son environnement, qu'il soit bâti ou naturel, à la condition qu'il tienne compte des contraintes locales.



Ouverture contemporaine dans un ancien château.



Silhac, auvent de protection.



Vernoux-en-Vivarais, maison en ossature et bardage bois.



Saint-apollinaire-de-Rias, maison contemporaine avec panneaux solaires pour production d'eau chaude et protection solaire (pergola).



Volume simple pour une architecture contemporaine.

Ce qu'il faut retenir ÉVITER LES MODÈLES

Ces dernières années, les modèles d'architecture sont trop souvent inspirés d'autres régions (villas méditerranéennes, chalets savoyards et maisons normandes...).

Ces modèles ne reprennent pas les règles fondamentales des constructions du plateau de Vernoux : des volumes simples et ordonnés, un équilibre entre hauteur et longueur du bâtiment.



Chalet montagnard inadapté au plateau de Vernoux.

HABITER AUJOURD'HUI

NOUVELLES DÉMARCHES

De nouvelles démarches permettent aujourd'hui de réduire l'impact des constructions sur l'environnement et permettront demain de transformer les maisons consommatrices d'énergie en maisons productrices d'énergie.

La Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB)

La Qualité Environnementale d'un Bâtiment doit satisfaire à plusieurs exigences :

- **Maîtriser les impacts** du bâtiment sur l'environnement immédiat en utilisant les opportunités offertes par le site.
- **Gérer globalement** les avantages et inconvénients de sa parcelle en l'organisant pour y créer un cadre de vie agréable.
- **Créer un environnement intérieur agréable et sain** en terme de confort de vie mais également par l'utilisation des matériaux de construction.
- **Préserver les ressources** naturelles en optimisant leur usage par une bonne gestion de l'eau potable, un assainissement correct des eaux usées et un recyclage des eaux pluviales.

L'éco-construction

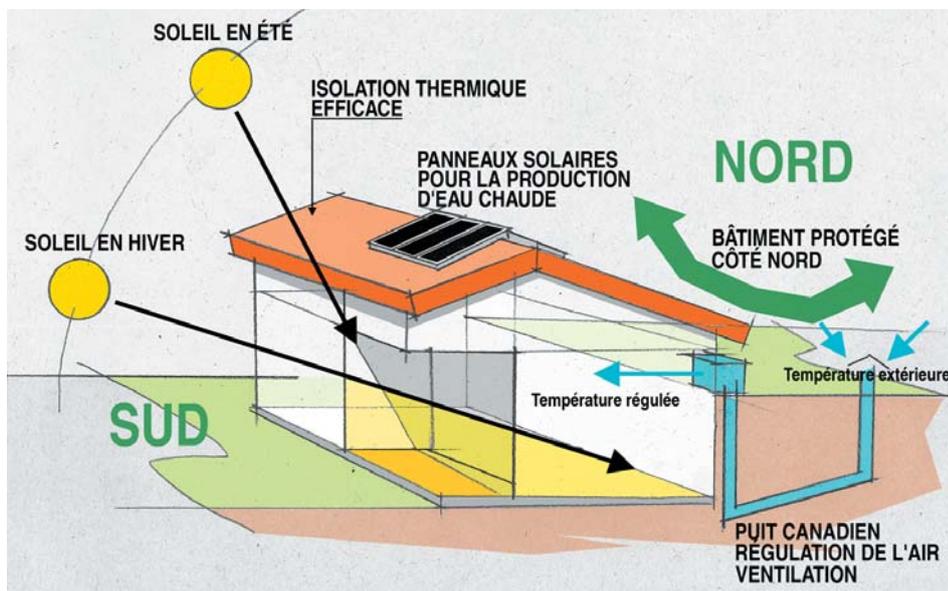
L'impact environnemental des matériaux de construction est un critère de choix au même titre que le prix et la qualité. Dans ce cas, il s'agit de prendre en compte l'impact global du matériau (fabrication, transport, durée de vie et recyclage).

La brique de terre cuite possède une inertie relative et procure un bon confort thermique et hygrométrique.

Le bois est un matériau issu d'une ressource renouvelable dont l'utilisation contribue à la réduction de l'effet de serre. Les essences locales doivent être privilégiées.

Le béton, malgré certains défauts, reste un matériau très souple pour créer des formes originales.

Proche du bois par sa structure, **le métal** est un matériau d'une grande souplesse. **Le double vitrage** permet d'agrandir les ouvertures et de conserver des propriétés isolantes satisfaisantes.



Économies d'énergie et énergies renouvelables

Concevoir un habitat économe en énergie, c'est d'abord **avoir une approche globale de la construction et une démarche de conception aboutie** : adopter une forme compacte, une bonne orientation de sa maison, des matériaux adaptés et bien mis en oeuvre. C'est aussi maîtriser ses besoins en énergie (bonne régulation du chauffage, habitudes économes...). C'est enfin favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables (bois énergie, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, hydro-électricité, géothermie, etc...).

Les économies d'eau

Consommer moins et mieux, c'est possible! Si les économiseurs d'eau (robinets, douches, chasses d'eau...) se généralisent, il est possible d'aller plus loin dans un projet de construction ou de rénovation en intégrant un système de récupération des eaux pluviales (toitures principalement).



L'assainissement

La collecte et le traitement des eaux usées sont une priorité. Qu'il s'agisse d'un projet de construction ou de rénovation, **la question de l'assainissement doit absolument être abordée avant même l'achat du terrain ou de la maison.**

Ce qu'il faut retenir DES CONSEILS

Pôlenergie, Espace Info Énergie de l'Ardèche, a pour mission de sensibiliser, informer et accompagner les publics à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Région Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche.

N'hésitez pas à les contacter pour bien choisir et utiliser les énergies dans votre habitation.

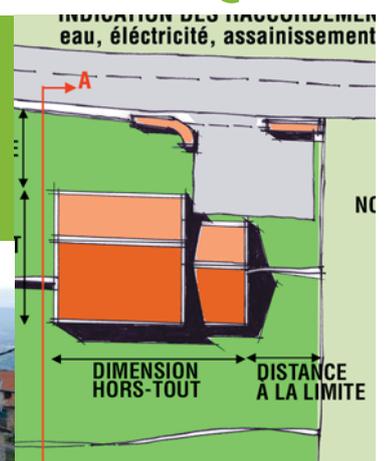
P O L E N É R G I E

<http://polenergie.net/> ou <http://www.ademe.fr/>

Ce guide a pour objectif de transmettre des informations essentielles sur les démarches à suivre du point de vue réglementaire et pratique.

Des adresses utiles vous permettront de contacter et de rencontrer les organismes pouvant vous accompagner dans votre démarche.

GUIDE PRATIQUE



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le décret du 5 janvier 2007 portant sur la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme simplifie les procédures et garantit les délais d'instruction.

Le certificat d'urbanisme

Définition

Le certificat d'urbanisme renseigne à un moment donné sur les règles de constructibilité d'une parcelle, ainsi que des contraintes applicables au terrain. Ce document est délivré gratuitement.

Contenu

Il existe deux sortes de certificats d'urbanisme. L'un ne fournit que des renseignements très généraux sans préciser la constructibilité du terrain, l'autre est un certificat plus détaillé qui répond à une demande sur un projet bien précis et renseigne sur l'état des équipements publics existants ou prévus.

Démarche pratique

Ce document peut être demandé par quiconque est intéressé par un terrain, sans même l'autorisation du propriétaire. La demande de certificat d'urbanisme est à déposer en mairie.

La déclaration préalable

Définition

La déclaration préalable concerne des petits projets qui créent entre 2 et 20 m² de SHOB (Surface Hors Oeuvre Brute), sauf cas particuliers (piscines, murs, constructions en sites classés, changement de destination d'un bâtiment, etc.).

Contenu

Le dossier comprend un plan de situation du terrain, un plan de masse et un document graphique faisant apparaître les modifications apportées. Un document photographique de l'existant est souvent très explicite. La déclaration préalable est à déposer en mairie.

Le permis de construire

Définition

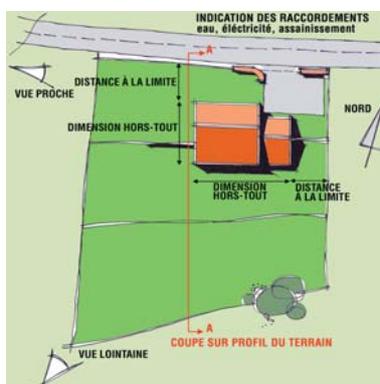
Le permis de construire est une autorisation obligatoire pour tout projet de construction de plus de 20 m² de SHOB.

Le recours à l'architecte est obligatoire si le projet représente plus de 170 m² de surface hors-oeuvre nette.

Contenu

Le dossier de demande de permis de construire doit comporter les documents suivants qui sont l'explication et la justification du projet :

- le plan de situation du terrain et l'état parcellaire du secteur,
- le plan de masse des bâtiments à édifier ou à modifier, comportant les indications d'accès au terrain, le branchement aux réseaux et le système d'assainissement (collectif ou autonome),



- **le projet architectural**, incluant :
 - les documents photographiques situant le terrain dans son environnement et montrant l'impact visuel du projet,
 - une notice justifiant des choix retenus pour la construction (c'est le projet architectural qui a un caractère essentiel pour la bonne compréhension du projet).
- les vues en élévation des façades,
- les vues en plan des distributions intérieures (documents non obligatoires mais utiles à la compréhension du projet),
- les vues en coupe précisant l'implantation de la construction, la position du terrain naturel et des terrassements éventuels à effectuer.

Ce qu'il faut retenir

LE PROJET ARCHITECTURAL

Le projet architectural est la traduction du processus de réflexion débouchant sur le projet. C'est un document très important pour l'expression et la compréhension du projet par le service instructeur. Il est réalisé à partir de photographies et de montages graphiques comme le dessin sur photo ou la simulation informatique.



Vue d'ensemble, document photographique

La vue d'ensemble situe le terrain dans son contexte général. Elle relève les éléments marquants du paysage (espaces naturels, espace urbanisé, végétation, relief).



Vue rapprochée, document photographique

La vue rapprochée situe le terrain dans son contexte immédiat. Elle indique la topographie du terrain, l'occupation des parcelles voisines, la présence de plantations et de clôtures.

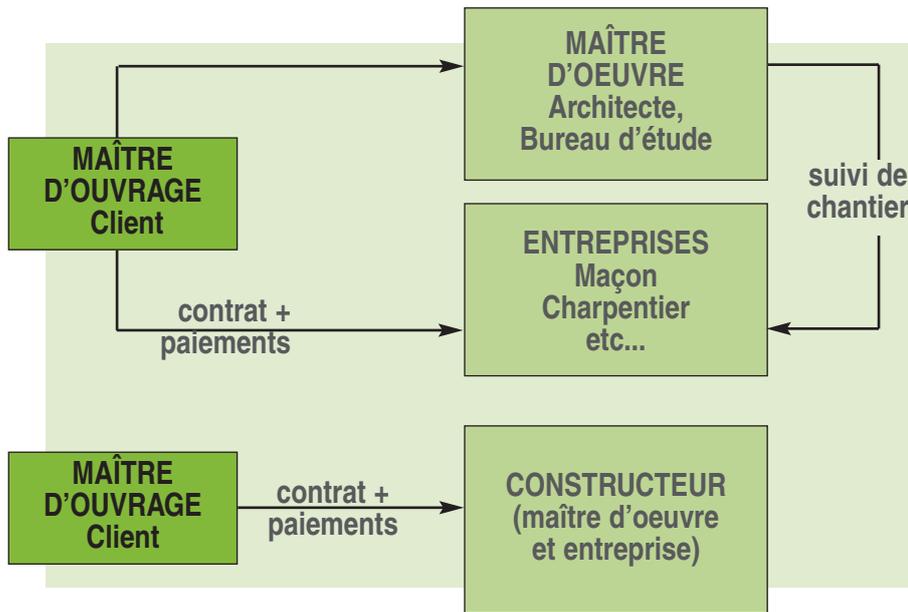


Document graphique, montage

Le document graphique représente le projet dans son environnement afin de permettre d'évaluer son impact visuel et son insertion. Ce document peut être établi à partir de la vue d'ensemble.

À QUI CONFIER SON PROJET ?

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'OEUVRE



Relation entre les principaux acteurs d'un projet de construction.

La mise en oeuvre du projet de rénovation ou de construction peut se dérouler selon plusieurs possibilités, soit en passant par un architecte, soit en confiant son projet à un constructeur.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre

Les éléments du projet établis (terrain trouvé, budget défini, programme élaboré), le projet peut-être réalisé et suivi par un architecte ou par un constructeur. Ils assurent la maîtrise d'oeuvre de ce projet. Le client assure quand à lui la maîtrise d'ouvrage.

Les méthodes de travail et d'élaboration du projet sont sensiblement différentes entre la pratique de l'architecte et celle du constructeur. Au niveau de la conception du projet, l'architecte a un rôle essentiel.

L'essentiel de ce travail va consister à compléter le programme défini par les futurs occupants, à vérifier par le dialogue qu'ils n'ont rien oublié dans leur démarche, à préciser le budget. Il étudiera également la manière dont le programme pourra s'adapter au terrain choisi et ses contraintes.

L'architecte transcrit en dessins et esquisses ces idées, jusqu'à des plans aboutis. Le projet sera le fruit d'un travail commun entre le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. La maison aura son caractère propre et sera un objet unique dans sa fonction, sa forme et son aspect.

Le travail du constructeur a relativement évolué depuis son apparition sur le marché de la maison individuelle. Il ne présente plus seulement un catalogue de modèles type. Les plans peuvent être adaptés à la demande du maître d'ouvrage, dans la mesure de ses possibilités financières.

Cependant la maison reste un objet manufacturé, un produit commercial, suivant les cours du marché et les modes en terme d'esthétisme.

Le suivi du chantier suit les mêmes procédures pour l'architecte et le constructeur. L'architecte va détailler les modes d'intervention de chacun (l'économiste, les ingénieurs en structure, en chauffage et en électricité, les entreprises). Il sera mandataire des bureaux d'études techniques et le maître d'ouvrage passera un contrat à part avec les entreprises en charge des travaux.

Le constructeur va regrouper toutes les compétences dans un seul contrat de réalisation de la maison individuelle.

Les garanties

Établies par la loi, elles sont identiques quels que soient les professionnels que vous emploierez.

À partir de la signature du contrat, le constructeur vous garantit la « livraison en prix et délais ». Une fois le chantier terminé, la réception des travaux vous fait bénéficier d'une garantie de un an dite de « parfait achèvement » (enduits, menuiseries, finitions...), d'une garantie de deux ans dite « de bon fonctionnement » (concernant l'équipement dissociable du bâtiment comme chaudière, électricité...), et d'une garantie décennale concernant le gros oeuvre (maçonnerie, charpente...).

Les assurances

En tant que maître d'ouvrage, vous êtes tenu de souscrire une assurance dite « dommage ouvrage » qui servira de relais avec l'assurance du constructeur en cas de dommage concernant la garantie décennale.

Les risques de dégradations et de vols sur le chantier sont pris en charge par les entreprises qui en ont obligatoirement la garde. Une fois les travaux réceptionnés, c'est l'habitant qui assure la maison de façon classique.

Ce qu'il faut retenir

DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Pour chaque vente d'un bien immobilier, le propriétaire doit faire réaliser un diagnostic technique immobilier portant entre autre sur la performance énergétique du bâtiment (quantité d'énergie effectivement consommée).

Ce qu'il faut retenir

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le SDAP intervient en matière de protection des sites, des abords de monuments historiques, des secteurs sauvegardés et des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire pour toutes les demandes d'autorisation de travaux dans les espaces protégés (avis simple ou conforme, selon le cas).

Il est préférable de le consulter en amont de toute démarche administrative.

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE

Le CAUE tient des permanences sur tout le département. Des architectes conseil sont gratuitement au service des particuliers pour les conseiller et les assister dans leur démarche de projet.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Organisme à but non lucratif, la Fondation du Patrimoine vise à promouvoir la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Dans le cadre d'un projet de restauration, la Fondation du patrimoine peut, sous certaines conditions, apporter son aide.

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

La Prade - BP 3
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tel : 04.75.94.35.20 Fax : 04.75.94.35.21
Web : <http://www.parc-monts-ardeche.fr/>
Courriel : accueil@parc-monts-ardeche.fr

CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 101
07001 Privas cedex
Tel : 04.75.64.36.04 Fax : 04.75.64.01.30
Web : <http://www.archi.fr/CAUE07/>
Courriel : caue-07@wanadoo.fr

SDAP - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche

35, Avenue de la gare - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.74.90 Fax : 04.75.64.55.12

DDE - Direction Départementale de l'Équipement de l'Ardèche

2, Place des Mobiles - BP 613
07006 Privas cedex
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.64.59.44
Web : <http://www.ardeche.equipement.gouv.fr/>
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

DDE - Unité territoriale Nord Rhodanien

2, Avenue Hélène de Tournon
07300 Tournon-sur-Rhône
Tel : 04.75.07.81.50 Fax : 04.75.07.08.18

DDE - Unité territoriale Haut Eyrieux

Allée des Vergers - ZI La Palisse - BP 29
07160 Le Cheylard
Tel : 04.75.29.50.30 Fax : 04.75.29.42.67

ANAH - Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat

2, Place des Mobiles - 07000 Privas
Tel : 04.75.65.50.00 Fax : 04.75.65.50.02
Web : <http://www.anah.fr/>
Courriel : DDE-Ardeche@equipement.gouv.fr

DIREN RHÔNE-ALPES - Direction Régionale de l'Environnement

208 bis, rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03
Tel : 04.37.48.36.00 Fax : 04.37.48.36.01
Web : <http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/>
Courriel : diren@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

DDAF - Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ardèche

7, boulevard du Lycée - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.70.00 Fax : 04.75.66.70.70

DDASS - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Ardèche

2 bis, rue recluse - 07000 Privas
Tel : 04.75.66.78.06 Fax : 04.75.64.50.03
Courriel : dd07-direction@sante.gouv.fr

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

4, avenue de l'Europe Unie - 07000 Privas
Tel : 04.75.20.28.00 Fax : 04.75.20.28.01
Web : <http://www.ardeche.chambagri.fr/>
Courriel : contact@ardeche.chambagri.fr

Chambre des Métiers de l'Ardèche

5, rue Ile - 07300 Tournon
Tel : 04.75.07.54.00 Fax : 04.75.08.09.22
Courriel : chametrie@mail.inforoutes-ardeche.fr

Ordre des architectes Rhône-Alpes

7, avenue de Birmingham - 69004 Lyon
Tel : 04.78.29.09.26 Fax : 04.78.29.63.35
Web : <http://www.architectes.org/accueils/rhonealpes>
Courriel : croara@wanadoo.fr

Syndicat des architectes de l'Ardèche

56, rue Olivier de Serre - 07400 Le Teil
Tel : 04.75.49.09.80 Fax : 04.75.49.26.78

CAL 07 - Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche

6, Cours du palais - BP 409
07004 Privas cedex
Tel : 04.75.66.13.80 Fax : 04.75.66.13.81
Courriel : cal-07@wanadoo.fr

Polénergie - Espace Info Énergie de l'Ardèche

39, rue Jean Mermoz - 07200 Aubenas
Tel : 04.75.35.59.65 Fax : 04.75.89.00.76
Web : <http://polenergie.net/>
Courriel : info@polenergie.org

ADQE - Association pour le Développement de la Qualité Environnementale Drôme-Ardèche

Girodet concept, bâtiment B
26500 Bourg-les-Valence
Tel : 04.75.78.17.17 Fax : 04.75.55.63.09

Maisons paysannes d'Ardèche

Dusayes, 07160 Saint-Jean-Roure
Tel : 04.75.29.26.43
Le pin, 07130 Saint-Martial
Tel : 04.75.29.30.89

Fondation du Patrimoine - Délégation Rhône-Alpes

Fort de Vaise
27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry
69609 Lyon
Tel : 04.37.50.35.78 Fax : 04.78.89.36.55
Web : <http://www.fondation-patrimoine.com/>
Courriel : delegation-rhones-alpes@fondation-patrimoine.com

Fibois Ardèche-Drôme

220 rue Louis Saillant
26800 Portes-les-Valence
Tel : 04.75.57.98.35 Fax : 04.75.57.98.36
Web : <http://www.fibois.com/>
Courriel : contact@fibois.com

FRAPNA - Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Ardèche

Le Village - 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon
Tel : 04.75.93.41.45 Fax : 04.75.35.52.53
Web : <http://www.frapna.org/site/ardeche/>
Courriel : frapna-ardeche@frapna.org

CORA - Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Ardèche

Le Village - 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon
Tel : 04.75.35.55.90 Fax : 04.75.35.55.90
Courriel : corardeche@free.fr

Conseil architectural : des permanences gratuites d'architectes existent. N'hésitez pas à contacter le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ou le CAUE de l'Ardèche.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a été créé le 9 avril 2001.

Sur un vaste territoire entre Boutières et Cévenne d'Ardèche, une identité commune existe sur ces pentes ardéchoises où le châtaignier et les terrasses sont les éléments les plus visibles.

Le projet de développement durable porté par le Parc repose sur un environnement, des paysages et des cultures riches autant que fragiles.

Les communes, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et les chambres consulaires se sont engagés à promouvoir un développement économique harmonieux, fondé sur la préservation et la valorisation des patrimoines. L'État a accepté de les accompagner.

Ouvert à l'ensemble des habitants du territoire, des associations et des acteurs présents sur le territoire, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche oriente ses interventions sur quatre axes principaux :

- **Territoire d'exception**, le Parc protège ses patrimoines naturels, architecturaux, paysagers et culturels par une gestion concertée fondée sur leur connaissance, reconnaissance, préservation et valorisation. Le Parc encourage les initiatives qualitatives pour la préservation et l'amélioration des paysages et de l'environnement.
- **Territoire vivant**, le Parc participe au maintien et au développement des activités artisanales, commerciales, industrielles et touristiques respectueuses de l'environnement. Il contribue au développement social et culturel ainsi qu'à la qualité de la vie sur son territoire.
- **Territoire d'échanges**, le Parc assure l'accueil, l'éducation et l'information du public pour un projet de développement durable compris et partagé par tous.
- **Territoire d'expérimentation**, le Parc réalise des opérations innovantes, exemplaires et démonstratives et contribue à des programmes de recherche.



Le périmètre du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et ses six identités paysagères.

Rédaction : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche. Dossier suivi par Patrice Flambeaux, architecte (CAUE de l'Ardèche).
Assistance technique : David Martin (CAUE de l'Ardèche).
Suivi d'édition : Xavier Bernard-Sans et Jérôme Damour (PNR des Monts d'Ardèche), Patrick Fiffre (CAUE de l'Ardèche).
Photos : CAUE de l'Ardèche, PNR des Monts d'Ardèche, les Panoramistes. Dessins, croquis : CAUE de l'Ardèche.

Merci aux représentants des services de l'État, établissements publics et associations pour l'aide apportée à la réalisation de ce document.
Février 2008